



Association culturelle des harkis d'Ile-de-France

Paris XVème, le 25 janvier 2014

Discours des vœux pour l'année 2014

Bonsoir à toutes et à tous,

Tout d'abord merci d'avoir répondu à cette invitation pour la traditionnelle cérémonie des vœux de l'association culturelle des harkis d'Ile-de-France.

L'année 2013 est aujourd'hui derrière nous. Une année qui aura été marquée par aucune avancée positive pour les familles de harkis.

En ce qui concerne le dialogue avec les pouvoirs publics, rien de sérieux n'a été mis sur la table par le cabinet du ministre des anciens combattants et fils de harkis Kader ARIF. Bien au contraire.

Les engagements pris par François HOLLANDE le 5 avril 2012 n'ont toujours pas été mis en œuvre en ce début d'année 2014.

Hélas, le début de l'année 2014 est marqué non pas par la réforme de la MIR, mais par la fermeture et la fin pure et simple de l'administration spécifique aux rapatriés.

Cette fermeture voulue et décidée par le ministre Kader ARIF doit conduire au réveil des familles de harkis et de la grande famille des rapatriés en général.

Attendre chacun dans son coin que le Président de la République Française ses engagements du 5 avril 2012 relève de la baguette magique. Une baguette magique que nous n'avons pas.

Il faut donc se mobiliser.

En Ile-de-France comme aux quatre coins de la France, chacun peut prendre des initiatives en ce sens.

En Ile-de-France, l'ACH prendra toute leur part à une des grandes initiatives de mobilisation de l'année 2014 ; savoir, la commémoration du 12 mai 1962.

Le 12 mai prochain, à Paris comme aux quatre coins de la France, sous l'égide du Comité national de commémoration du 12 mai 1962, toutes celles et tous ceux qui souhaiteront commémorer l'abandon, les massacres des harkis et les conditions d'accueil des rescapés dans des camps en France sont invités à se rapprocher du Comité national de commémoration pour étudier les modalités de préparation d'une cérémonie le 12 mai 2014 dans leur département.

En Ile-de-France, la commémoration aura lieu le 12 mai prochain devant le mémorial des victimes de la fin de la Guerre d'Algérie dans le XIXème arrondissement de Paris.

Au-delà de la mémoire, l'année 2014 sera aussi une année de combat sur le plan de la Justice.

Le statut colonial et religieux des harkis réintroduit dans le droit français par l'article 52 de la loi de programmation militaire devrait faire l'objet d'une question prioritaire de constitutionnalité que prépare actuellement le Comité Harkis et Vérité.

Pour sa part, l'ACH a déposé en novembre 2013 un recours devant le Conseil d'Etat contre le décret chauffeurs poids lourds ; un texte humiliant pour les enfants de harkis frappé par le chômage.

Tant sur le plan de la mémoire que sur le plan de la Justice, l'année 2014 sera une année importante.

L'année 2014 sera enfin une année d'élection. Chacun appréciera le sens à donner à son vote au regard de ces 20 mois de gestion du dossier « harkis » par le ministre Kader ARIF.

La nouvelle année est aussi l'occasion d'adresser ses vœux.

Pour l'année 2014, au nom des harkis d'Ile-de-France, je forme qu'un seul vœu : que les engagements pris 5 avril 2012 par François HOLLANDE devant l'électorat des familles de harkis puisse connaître enfin un début de commencement de mise en œuvre.

Et pour finir, je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence.

Bonne année 2014 !

L'Association culturelle des harkis d'Ile-de-France